

---

## Économie de l'éducation

*Les dossiers Agrégation SES de RCE – Sciences économiques et sociales*

---

*Cette fiche ne vise pas l'exhaustivité. Elle cherche à éclairer certains points du programme à la lumière des numéros parus dans la revue.*

*Deux numéros de Regards Croisés sur l'économie sont particulièrement axés sur l'économie de l'éducation : [« L'université désorientée »](#) (2015) et [« L'école, une utopie à reconstruire »](#) (2012). Nous conseillons de se reporter tout particulièrement à ces deux numéros, en complément de la sélection d'articles présentée ci-dessous.*

### Introduction<sup>1</sup>

*L'intérêt que portent les économistes à l'éducation n'est pas nouveau, comme en témoignent les réflexions d'Adam Smith dans La Richesse des Nations (1776) sur la gratuité de l'éducation primaire pour les plus pauvres.*

*Cependant, l'économie de l'éducation s'est surtout développée à partir des années 1960 quand émerge une forme d'impérialisme économique. Ce dernier entend appliquer les outils développés par l'économie néoclassique formalisée à de nombreux domaines de la réalité sociale. Dans cette perspective, l'analyse du crime et de la déviance, des inégalités homme-femme et du système éducatif, auparavant réservée à la sociologie, à l'anthropologie et à l'histoire, est désormais incluse dans l'analyse économique. L'économie de l'éducation ainsi théorisée repose avant tout sur ce que Gary Becker (« Human capital : a Theoretical and Empirical Analysis with Special Reference to Education », 1964) nomme le « capital humain » : des investissements réalisés par les agents économiques (sous la forme d'années d'études, par exemple) pour accroître leurs compétences, leurs aptitudes, leurs talents, et qui ont pour but de gagner en productivité et par la suite, en salaire.*

*L'économie de l'éducation a également exercé une influence sur les politiques éducatives menées par les États. Milton Friedman, dans Capitalism and Freedom (1962, chapitre 6), justifie l'intervention publique dans l'éducation par la nécessité d'inculquer des valeurs*

---

<sup>1</sup> Reprise d'éléments de la note du site de l'ENS de Lyon, « Qu'est-ce que l'économie de l'éducation ? », <https://ses.ens-lyon.fr/actualites/rapports-etudes-et-4-pages/quest-ce-que-leconomie-de-leducation-ife-juin-2022>.

*communes aux citoyens qui permettent la cohésion sociale. Cependant, à ses yeux, l'existence de cette externalité positive justifie uniquement le financement public de l'éducation, pas la « production » publique (i.e. l'existence d'écoles publiques sans concurrence du privé). Il propose donc un système de « vouchers <sup>2</sup>» qui a inspiré de nombreuses politiques éducatives aux États-Unis mais aussi au-delà, comme au Chili.*

*Ce paradigme utilisé dans les années 1960 est critiqué pour plusieurs raisons. D'abord, il présente les choix d'éducation comme de simples décisions individuelles sans tenir compte des relations et des structures dans lesquelles les individus s'inscrivent. Ensuite, il apparaît comme une justification des inégalités de salaire entre les individus, en supposant que l'éducation améliore la productivité des agents économiques. Dès lors, de nouvelles analyses proposent de dépasser ces conceptions en se focalisant sur le lien entre formation et emploi. Les analyses de Michael Spence (« Job Market Signalling », 1973) montrent à travers la théorie dite « du signal » que les études supérieures se comprennent moins comme un investissement en capital humain que comme un moyen de franchir des étapes de sélection. Le diplôme d'un individu témoigne donc de sa capacité à franchir différentes formes de tri et représente alors une information précieuse pour un employeur au moment du recrutement d'un candidat dont il ne peut pas parfaitement connaître les capacités.*

*L'économie de l'éducation étudie également le fonctionnement des différents systèmes éducatifs. D'abord, en s'intéressant au rôle joué par ceux-ci dans la mesure de la croissance économique à travers les théories de la croissance endogène comme le fait par exemple Robert Solow (« A Contribution to the Theory of Economic Growth », 1956). Mais surtout, plus récemment, les économistes de l'éducation tentent d'évaluer à l'aide de méthodes économétriques les effets des politiques publiques, telles que celles mises en œuvre pour plus de mixité sociale dans les lycées parisiens (voir par exemple Gabrielle Fack et Julien Grenet, « Les effets de l'assouplissement de la carte scolaire dans l'éducation prioritaire », 2013).*

*Enfin, le champ de l'économie de l'éducation a été un terrain privilégié du renouvellement des méthodes à partir de la fin des années 1990, notamment en direction des expériences naturelles et des premières expérimentations aléatoires. C'est le cas du célèbre article de Krueger (« Experimental Estimates of Education Production Function », 1999) qui utilise les données d'un programme d'assignation aléatoire d'élèves à des classes de tailles différentes dans le Tennessee. Esther Duflo a également investi le champ, notamment à travers l'étude d'une expérience naturelle à partir d'un programme de construction d'écoles en Indonésie (« Schooling and Labor Market Consequences of School Construction in Indonesia », 2001).*

*En somme, alors que l'institutionnalisation de l'économie de l'éducation vient à l'origine d'approches économiques affirmant la domination de l'économie sur les autres sciences*

---

<sup>2</sup> Bons cadeaux en français.

*sociales, il semble que les travaux les plus contemporains se rapprochent de travaux sociologiques avec une forte dimension empirique et un souci de contribuer à rendre les politiques éducatives plus efficaces.*

## Articles

### [L'importance de l'investissement dans l'éducation pour la croissance, par Yann ALGAN](#)

Cet article, qui s'appuie sur de nombreux travaux empiriques, revient sur le lien souvent énoncé mais peu explicité entre l'éducation et le développement économique pour montrer en quoi il est intéressant pour les États d'investir dans le secteur éducatif afin de maximiser la croissance économique.

*L'auteur : Yann Algan est économiste, professeur à Sciences Po Paris. Il est spécialiste de l'économie de l'éducation mais aussi plus largement des politiques publiques.*

### [Peut-on accroître la mixité sociale à l'école ? par Gabrielle FACK et Julien GRENET](#)

Les auteurs reviennent sur le débat autour de la meilleure manière de favoriser la mixité sociale à l'école, objectif qui semble devenu consensuel. À la lumière de la littérature socio-économique, ils défendent un « libre choix régulé » pour dépasser les impasses du système de la carte scolaire, tout en posant des limites au choix des familles. Ils interrogent ainsi les conditions de possibilité d'une plus grande mixité sociale dans les villes.

*Les auteurs : Gabrielle Fack et Julien Grenet sont tous deux économistes, professeurs à l'École d'économie de Paris et à l'institut des politiques publiques, et sont spécialistes de l'évaluation empirique des politiques publiques sur le système éducatif.*

### Le « brain drain » et son incidence sur les pays en développement, par Hillel RAPOPORT

L'auteur remet en cause les arguments traditionnels des effets pervers suscités par le *brain drain* pour les pays en développement. Plus qu'une perte pour l'économie du pays, l'existence de perspectives de migration influence les décisions individuelles, de sorte que l'investissement en capital humain s'accroît car le rendement espéré de l'éducation augmente. De plus, les liens que les migrants conservent avec leur pays d'origine peuvent influencer positivement sur son économie.

*L'auteur : Hillel Rapoport est économiste, professeur à l'École d'économie de Paris. Il est spécialiste d'économie internationale et d'économie du développement.*

### L'éducation numérique peut-elle réduire les inégalités dans l'enseignement supérieur ? par Arnaud RIEGERT

L'auteur étudie le rôle des MOOC (*Massive Open Online Courses*), dans la réduction des inégalités au sein de l'enseignement supérieur. Par la gratuité et l'accessibilité des cours proposés, les MOOC sont souvent identifiés comme un outil de démocratisation du savoir et de réduction des inégalités scolaires. Cependant, dans leur forme actuelle, les MOOC bénéficient dans les faits aux étudiants les plus autonomes et ne sont pas nécessairement utilisés par les moins éduqués. L'article propose enfin des pistes pour améliorer le potentiel de ces outils numériques dans la réduction des inégalités.

*L'auteur : Arnaud Riegert est docteur en économie de l'École d'économie de Paris. Il travaille sur la ségrégation scolaire et les effets de pairs.*

**La crise du financement des universités françaises : impôt sur le revenu des anciens étudiants ou prêt à remboursement contingent ? par Robert GARY-BOBO et Alain TRANNOY**

Les auteurs, qui diagnostiquent une crise actuelle du financement des universités françaises, préconisent d'avoir recours à un droit d'inscription de 1 000 euros par année d'études, dont le paiement par les étudiants serait différé dans le temps sous la forme de prêt à remboursement contingent.

*Les auteurs : Robert Gary-Bobo est professeur d'économie à l'université Paris I Panthéon Sorbonne, spécialisé en économie de la santé, de l'éducation et des politiques publiques. Alain Trannoy est directeur d'Études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et professeur à l'École d'Économie d'Aix-Marseille, spécialiste des politiques fiscales.*

**Encadrés**

**Le capital humain, du concept aux théories, par Benjamin VIGNOLLES**

Cet encadré décrit l'émergence de la notion de capital humain en revenant sur les diverses contributions des économistes qui ont élaboré puis développé ce concept.

**Quel impact de la taille des classes sur les performances scolaires ? par Arthur JURUS et Laurent MUSINE**

La question du lien de causalité entre taille des classes et performances scolaires permet d'explorer de nouvelles méthodes de l'économie de l'éducation, ce dont l'encadré rend compte en citant les contributions d'Angrist et Lavy (« Using Maimonide's rule to estimate the effect of class size on scholastic achievement », 1999) et de Krueger (1999) sur cette question.

**Surdiplômés, déclassés, sous-utilisés, par Émile GEOFFROY**

L'auteur étudie le phénomène des « surdiplômés », ces jeunes diplômés du supérieur qui connaissent des difficultés d'insertion professionnelle. Si le diplôme reste de prime abord un gage de protection contre le chômage, cela dépend du niveau de diplôme, du domaine d'études et des filières. En particulier, les diplômés de l'université en arts ou sciences humaines rencontrent plus de difficultés d'insertion professionnelle que les formations techniques spécialisées de niveau Bac ou Bac+2. Enfin, l'auteur met ce phénomène en regard avec le niveau des expatriations et des reprises d'études.

## Pour aller plus loin

### [Billet de blog : L'orientation scolaire : quel biais de genre ? par Cécile BONNEAU](#)

L'autrice montre que les femmes sont sous-représentées dans les disciplines scientifiques, tandis qu'elles sont sur-représentées dans les matières littéraires et les formations paramédicales et sociales. Elle souligne par ailleurs qu'elles sont sous-représentées dans les filières sélectives et compétitives malgré leurs meilleurs résultats scolaires au lycée. Les stéréotypes de genre biaisent le choix des disciplines d'étude et l'auto-censure des femmes les amènent à renoncer aux filières sélectives. L'évaluation des travaux des élèves par les professeurs est également soumise à un biais de genre. Ces biais de genre dans l'orientation scolaire ont un impact très fort sur les inégalités salariales *in fine*, ce qui amène l'autrice à proposer des pistes d'élaboration de politiques publiques.

### Pour aller plus loin sur le genre dans l'éducation :

[DURU-BELLAT M. \(2014\), « 4. L'école, premier vecteur de la ségrégation professionnelle ? », \*Regards croisés sur l'économie\*, vol. 15, n°2, p. 85-98.](#)

[BREDA T. \(2014\), « 5. Pourquoi y a-t-il si peu de femmes en science ? », \*Regards croisés sur l'économie\*, vol. 15, n°2, p. 99-116.](#)

[BOURGUIGNON A. et M. CHABERT \(2014\), « Prendre au sérieux le genre en prépa », \*Regards croisés sur l'économie\*, vol. 15, n°2, p. 117-120.](#)

[BOSQUET C., P.-P. COMBES ET C. GARCÍA-PEÑALOSA \(2014\), « 8. Le monde universitaire, un laboratoire d'analyse des différences d'avancement de carrière des hommes et des femmes », \*Regards croisés sur l'économie\*, vol. 15, n°2, p. 158-165.](#)

[Se reporter plus largement au numéro « Peut-on faire l'économie du genre ? », \*Regards croisés sur l'économie\*, vol. 15, n°2, 2014.](#)